

Axe 1	Fiche action 1.4. : Diversifier l'offre de logements
Intitulé de l'axe stratégique Offrir un cadre de vie qualitatif pour asseoir le développement démographique du territoire.	Projet 1.4.1. : Marcillac-Vallon - Requalification de Beau-Soleil
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Les préfabriqués de « Beau-Soleil » ont été réalisés en 1970 avec la construction de 62 logements. L'office H.L.M de l'Aveyron était le maître d'œuvre.</p> <p>En 1985, l'office HLM accepte de louer les préfabriqués de « Beau-Soleil » jusqu'en 2016 (prorogé en 2022) à la commune. A ce jour, il reste 3 préfabriqués, la commune est propriétaire depuis décembre 2022 et souhaite réaliser un projet d'aménagement urbain structurant mixant la création :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De logements individuels ou en petits collectifs de préférence en accession à la propriété, • De locaux multi-activités associatifs modulables et partagés permettant une pratique sportive en intérieur (judo, gymnastique, danse...) ainsi que des activités associatives, • D'espaces verts avec des jeux d'extérieur pour enfants, • De stationnements optimisés, <p>La commune souhaite lancer un appel à projet.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Les objectifs visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une opération d'aménagement urbaine structurante pour le territoire mixant principalement habitats et locaux associatifs neufs, • Réhabiliter cette friche urbaine, • Réduire les impacts sur l'environnement, • S'adapter aux mobilités (douces et PMR), • Avoir des circulations voitures réduites au minimum afin de disposer d'espaces verts quantitatifs et qualitatifs (jeux pour enfant, espace de lecture...). 	

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.4.1. : Marcillac-Vallon - Requalification de Beau-Soleil

Descriptif : L'opération consiste à définir et mettre en œuvre un projet d'aménagement structurant mixant principalement la création de nouveaux habitats et locaux associatifs neufs. La commune souhaite lancer un appel à projet.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la santé et le bien être des habitants
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une Région à énergie positive
- Préserver et développer des emplois de qualité

Maître d'ouvrage :

- Commune de Marcillac-Vallon dans le cadre de l'appel à projet

Coût estimatif :

- Inconnu à ce jour

Calendrier prévisionnel :

- | | |
|----------------|-------------|
| ■ 2022 - Etude | □ 2025 |
| ■ 2023 - Etude | □ 2026 |
| ■ 2024 - Etude | □ 2027-2028 |

Partenaires potentiellement concernés :

- Appel à projet pour porteur privé

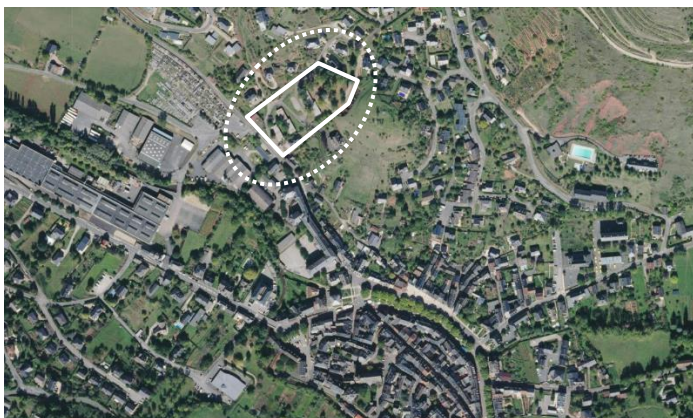


Photo ancienne avec Beau-Soleil



Vue sur 2 préfabriqués existants